

# L'Adapei 63 fête ses 60 ans !

Le samedi 19 octobre au Domaine du Marand

à Saint-Amant Tallende, l'Adapei 63 fêtera ses 60 ans  
d'engagements et de combats en faveur des personnes

accompagnées. Une grande journée festive

qui s'annonce riche en partages et en échanges !



## 60 ans d'engagements et les combats continuent !

Depuis 60 ans, l'Association œuvre au quotidien pour que les personnes accompagnées disposent d'une solution d'accompagnement adaptée à leurs besoins et ainsi pour leur permettre d'être des citoyens à part entière dans toutes les dimensions de leurs vies (scolaire, professionnelle, et culturelle).

En tant qu'association parentale, gestionnaire et militante, la vie de l'Association au fil des années a été ponctuée par de nombreux changements en termes de regards portés sur les personnes en situation de handicap mais aussi législatifs. Cet anniversaire est ainsi un **symbole de chemin parcouru pour l'inclusion des personnes accompagnées.**



## Le fil conducteur pour l'avenir de l'Adapei 63 : le militantisme de demain

L'Adapei 63 a pour ambition pour les prochaines années de poursuivre le **militantisme associatif** pour promouvoir les intérêts des personnes accompagnées. Un militantisme qui se traduit par des engagements et des propositions. En effet, face au contexte actuel, aujourd'hui une **dynamique renouvelée est en marche à travers plusieurs plans d'actions** : maintenir l'accompagnement de qualité à un maximum de personnes, transformer l'organisation à travers le plan d'action Horizon 2020, apporter des réponses aux personnes sans solution à travers le Plan Régional de Santé...



## Un programme alliant échanges, partage et convivialité

L'Association souhaite profiter de cet anniversaire pour échanger sur des sujets qui sont au cœur des préoccupations des familles. A travers des tables rondes consacrées au thème : **« du parent à l'adhérent au militant »** et animées par des professionnels, institutionnels et familles, ce temps fort permettra d'apporter un éclairage pertinent sur ce sujet grâce au partage des différents points de vue.

Cet anniversaire est aussi l'occasion de fédérer l'ensemble des acteurs du monde du handicap mental autour d'un grand évènement festif mais également de **valoriser les compétences et savoir-faire** des personnes accompagnées à travers des spectacles, ateliers, décors... réalisés par leurs soins.

8h45-9h30

9h30-9h35

9h45-10h15

10h20-10h50

10h55-11h25

11h30-11h55

12h-12h10

12h15-12h30

12h30-14h

14h-15h

15h-16h

Accueil et café

**Mot d'accueil de Guy MAYET,**  
Président de l'Adapei 63

**Intervention de Valérie BENOTTI,** Présidente de l'Unapei  
Auvergne-Rhône-Alpes *«Être parent militant en région  
Auvergne Rhône Alpes : une utilité»*

**Table ronde "Pourquoi s'engager dans une association  
parentale"** (familles et professionnels)

**Intervention de Luc GATEAU,** Président de l'Unapei  
*"L'entrepreneuriat militant : entre quête de sens et impact"*

**Intervention de Patricia BUISSON,** consultante sur la  
communication participative mise en place

**Conclusion des échanges par Guy MAYET,**  
Président de l'Adapei 63

**Discours des personnalités**

**Buffet déjeunatoire**

**Spectacles** réalisés par les personnes  
accompagnées : théâtre, danse, chant

**Goûter avec gâteau d'anniversaire des 60 ans** et  
ateliers gourmands barbabapa, pop corn, crêpes,  
fontaine à chocolat, candy bar



## A propos de l'Adapei 63

Créée en 1959 et présidée actuellement par Guy Mayet, l'Adapei 63 est une association de parents et amis, militante et gestionnaire. Organisée en **4 filières**, elle regroupe **700 adhérents** et représente **2 000 personnes accompagnées** en situation de handicap mental, associé ou non à des déficiences physiques réparties sur **7 territoires**. Affiliée au mouvement national Unapei, depuis 60 ans, l'Adapei 63 propose et met en œuvre des solutions et des parcours d'accompagnements adaptés à chaque personne accompagnées (enfants ou adultes). Basée sur des fondements militantismes, la raison d'être de l'Association : « Défendre les intérêts des personnes souffrant d'un handicap et de leur famille ».

